

# Communiqué aux médias

18 août 2020

- **Près de 9'000 signataires en 2 mois :**  
*« Non à la disparition du centre nordique et touristique de La Vue-des-Alpes – Crêt-Meuron – Tête-de-Ran »*
- **16 organisations s'opposent au permis de construire du projet éolien du Crêt-Meuron**

Lancée fin décembre 2019 et clôturée début mars 2020, la pétition « Non à la disparition du centre nordique et touristique de La Vue-des-Alpes – Crêt-Meuron – Tête-de-Ran » a rencontré un très grand succès. Les signataires rejettent massivement le projet de parc éolien du Crêt-Meuron. Ainsi, ils affirment clairement leur attachement à la région de La Vue-des-Alpes – Tête-de-Ran et leur volonté de préserver ce site emblématique voué au tourisme durable et aux activités sportives douces.

Aujourd'hui, les initiateurs de la pétition remettent officiellement les 9'000 signatures aux autorités du canton de Neuchâtel ainsi qu'à celles de la commune Val-de-Ruz, démarche qui n'a pu être faite plus tôt en raison de la crise sanitaire du Covid.

Ils profitent de cette occasion pour informer et rappeler qu'ils ne sont pas les seuls à contester ce projet. En effet, en raison d'études d'impact sur l'environnement (EIE) jugées obsolètes et insuffisantes ainsi qu'en l'absence de garantie quant au renouvellement, à terme, du label Parc naturel régional Chasseral ainsi que de l'inscription de La Chaux-de-Fonds et du Locle au patrimoine mondial de l'Unesco, ce ne sont pas moins de 16 organisations ainsi que la majorité des riverains qui ont formulé, en janvier dernier, leur opposition au permis de construire du parc éolien de La Vue-des-Alpes – Crêt-Meuron – Tête-de-Ran. Parmi celles-ci on peut notamment mentionner :

- Neuchâtel ski de fond
- La Société des téléskis La Corbatière - La Roche aux Crocs
- L'Association de développement Vue-des-Alpes - Tête-de-Ran
- Le Ski Club de la Vue-des-Alpes
- Neuchâtel VTT
- L'Association des Amis du Mont-Racine
- Le Ski Club de la Gentiane
- L'Association Giron Jurassien des Clubs de sports de neige
- Tourisme neuchâtelois
- La Fondation suisse pour la protection et l'aménagement du paysage
- BirdLife suisse
- Patrimoine suisse section Neuchâtel
- Neuchâtel Rando
- La ville de La Chaux-de-Fonds



**Ce large front d'opposants permet d'attester à quel point ce projet, porté depuis vingt ans par le promoteur britannique RES, est particulièrement mauvais. Pour de multiples raisons, qui vont de la protection du paysage et de la biodiversité en passant par le maintien d'un tourisme durable et d'activités sportives douces, RES devrait avoir aujourd'hui le bon sens d'y renoncer. On notera que même la commune Val-de-Ruz admet ne pas être impliquée dans ce projet.**

**Les initiateurs de la pétition tiennent à rappeler ci-dessous le contexte et les raisons de leur action :**

Grâce à sa situation et à son enneigement, l'hiver 2019/20 est là pour en témoigner, le Centre nordique de la Vue-des-Alpes est un des plus fréquentés du Jura suisse. Il est également le plus grand centre formateur de l'Arc jurassien et le site principal d'entraînement du Centre Régional de Performance Ski Nordique du Giron Jurassien. Toutefois, en raison du projet de construction du parc éolien du Crêt-Meuron il est voué à disparaître. Plus largement, l'ensemble des activités hivernales, randonnée pédestre, raquette à neige et ski de fond dans la région de la Vue-des-Alpes / Tête-de-Ran sont menacées. En effet, les 7 machines prévues à cet endroit imposent un périmètre de sécurité de 300 mètres de diamètre chacune, condamnant plusieurs pistes et tracés et rendant illusoire la liaison avec le Mont-Racine et la Tourne.

De plus, ce projet éolien va à l'encontre des principes directeurs de la politique touristique du canton de Neuchâtel. Il est contraire à l'Arrêté du Conseil d'Etat du 4 juillet 2016 qui prévoit la valorisation et le développement, à toute saison, de la région de la Vue-des-Alpes. Le plan directeur régional indique également que La Vue-des-Alpes et Tête-de-Ran sont des sites emblématiques dont le potentiel touristique doit être mis en valeur.

Lancée juste avant Noël 2019 par Neuchâtel Ski de Fond, le Giron Jurassien des Clubs de sports de neige, le Ski Club de La Vue-des-Alpes, l'Association des Amis du Mont-Racine et l'Association de développement de la Vue-des-Alpes et de Tête-de-Ran, la pétition a rencontré un très grand succès. En à peine 2 mois, ce sont près de 9'000 personnes qui l'ont signée. Skieurs de fond, raquetteurs, lugeurs, randonneurs, amoureux des crêtes jurassiennes en été comme en hiver, majoritairement domiciliés dans la région, mais pas uniquement, ont marqué leur attachement au site de La Vue-des-Alpes / Tête-de-Ran et demandent au promoteur britannique RES de renoncer à son projet éolien.

**Par cette pétition, les signataires demandent à l'autorité législative de la commune Val-de-Ruz ainsi qu'aux autorités exécutives et législatives du canton de Neuchâtel :**

- **de rendre cohérents les principes et mesures de la politique touristique et énergétique du canton de Neuchâtel en empêchant tout projet éolien qui condamnerait le tourisme durable et les activités sportives douces et de sortir définitivement de la planification cantonale le site éolien du Crêt-Meuron ;**
- **de prier le promoteur éolien britannique RES de renoncer à son projet qui est contraire aux intérêts de la population du canton de Neuchâtel et de tout l'Arc jurassien.**

**Contacts :**

Jean-Pierre Leuenberger,  
Président - Neuchâtel Ski de Fond  
jeanpierreleuenberger@gmail.com

Secrétariat :  
Neuchâtel Ski de Fond, rue de l'Ouest 11  
CH 2052 Fontainemelon

18.08.2020